



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion des ressources humaines, session 2019

N° J2D49IGEIBO

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion des ressources humaines, au titre de l'année 2019 :

Madame BRONNER Laurence, attachée principale d'administration de l'Etat, présidente, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur THEPENIER Pierre-Etienne, attaché principal d'administration de l'Etat, vice-président, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame SATGE Céline, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne-Cedex.

Monsieur CHAMBERLAN Alexandre, professeur agrégé de classe normale, expert, Rectorat de l'académie de Grenoble, Grenoble.

Madame DE MERIC DE BELLEFON Estelle, attachée d'administration de l'Etat, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur BONNEVIE Olivier, attaché principal d'administration de l'Etat, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Madame CHAPIER Delphine, attachée d'administration de l'Etat, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur LAGRIMI Hatim, attaché d'administration de l'Etat, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur EL HANBALI Youssef, attaché principal d'administration de l'Etat, suppléant, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame RACINE DAHOUI Anne, attachée d'administration de l'Etat hors classe, suppléante, Université de Bourgogne, Dijon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le **27 MAI 2019**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE